

Ecrit par Echo du Mardi le 28 décembre 2022

1218 Ukrainiens accueillis en Vaucluse depuis le début de la guerre



Depuis que la guerre a éclaté en Ukraine en février dernier, les services de l'État et la préfecture de Vaucluse se mobilisent afin d'accueillir les réfugiés ukrainiens dans de bonnes conditions. Plusieurs dispositifs ont été déployés pour leur permettre l'accès au logement, au droit, à la santé, à la scolarisation des enfants, à la langue française et à l'emploi dans une logique d'insertion.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, 1218 personnes ont été accueillies en Vaucluse, dont 710 qui ont été hébergées dans des dispositifs collectifs, 182 qui ont été logées, 266 élèves ont été solarisés, et 229 personnes ont été inscrites à Pôle emploi.

Afin que l'accueil des réfugiés ukrainiens se passe dans des conditions optimales, l'État a financé 3,7 millions d'euros pour l'accompagnement et l'hébergement collectifs des ménages ukrainiens, 116 050 d'euros pour l'accompagnement des personnes dans le logement, ainsi que 62 000 d'euros pour l'apprentissage linguistique.

La protection des réfugiés

Le dispositif de protection temporaire, mis en place dans les pays de l'Union européenne, octroie aux personnes fuyant la guerre en Ukraine, un statut temporaire de réfugiés, leur permettant de séjourner légalement sur le territoire français, pour une durée maximale de 3 ans, avec des autorisations provisoires de séjour d'une durée de 6 mois renouvelable.



Ecrit par Echo du Mardi le 28 décembre 2022

À ce jour, le bureau de l'immigration et de l'asile de la préfecture de Vaucluse a délivré 1184 autorisations provisoires de séjour, 770 en première demande et 414 en renouvellement.

L'hébergement

Trois dispositifs permettent l'hébergement des Ukrainiens : l'hébergement collectif, l'accueil citoyen et le logement individuel. Un accueil de jour a été installé au 6, boulevard Limbert à Avignon. Ouvert six jours sur sept, il représente le premier lieu d'accueil et de contact en Vaucluse pour les réfugiés.

Les Ukrainiens sont ensuite guidés vers un des cinq logements collectifs situés à Avignon, Carpentras, Orange, Cavaillon et Apt. 345 Ukrainiens sont accueillis en hébergement collectif à ce jour. Près de 700 personnes en ont bénéficié dans le département depuis le début de la crise. L'État a financé 3,7 millions euros pour l'ensemble des dispositifs d'hébergement collectifs

Une fois la situation des ménages stabilisée, il est proposé aux Ukrainiens une solution plus perenne vers un accès au logement.

Actuellement, 182 déplacés ukrainiens ont été orientés en logement en Vaucluse. L'État a financé 116 050€ pour ces mesures d'accompagnement.

La langue française

La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) a organisé plusieurs ateliers socio-linguistiques, notamment sur les sites de Carpentras et d'Orange, afin de proposer des sessions intensives d'apprentissage de la langue française aux réfugiés.

Dans le cadre de l'accès à l'emploi, Pôle emploi s'est mobilisé pour organiser des formations spécifiques d'apprentissage de la langue à visée professionnelle. Pour permettre cet apprentissage, l'État a financé 62 000€ au niveau local.

L'emploi

Autre facteur essentiel d'intégration pour les réfugiés, qui sont relativement diplômés et disposent d'un bon niveau d'éducation : l'emploi. Afin de les accompagner au mieux, Pôle emploi a renforcé ses équipes dans le but de répondre aux besoins des Ukrainiens en matière de formations spécifiques à visée professionnelle.

L'école

Trois unités pédagogiques pour élèves allophones nouvellement arrivés ont été déployées par l'éducation nationale afin d'accueillir au sein de plusieurs établissements les enfants ukrainien : au collège Raspail à Carpentras, qui accueille 23 élèves ukrainiens, au lycée Fabre à Carpentras qui en accueille 14, et au collège Gionot à Orange qui en accueille 19. Une nouvelle unité devrait s'ouvrir à Orange en 2023.

Les droits



Ecrit par Echo du Mardi le 28 décembre 2022

Les associations et opérateurs de l'État pour l'accompagnement social des ménages ukrainiens œuvrent ensemble afin de permettre une ouverture rapide des droits et les aider dans toutes leurs démarches administratives. L'association Entraide Pierre Valdo et la société Adoma sont mobilisées pour le suivi en hébergement collectif. Cap Habitat, Soligone, Habitat Humanis, Le Village, Rhéso, Cité Caritas, sont quant à elles chargées de l'accompagnement dans le logement.

Toutes ces associations travaillent en relation avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) afin de faciliter l'ensemble des démarches administratives auprès de ce public. À ce jour, 1093 droits ont été ouverts à la CPAM.

La santé

Dès l'arrivée des premiers réfugiés ukrainiens, l'Agence régionale de Santé (ARS) s'est mobilisée et a constitué des équipes pour réaliser des bilans de santé flash et assurer le suivi médical des personnes. En tout, 249 évaluations de santé ont été réalisées par l'ARS.

Et en 2023 ?

Comme cette année, l'accès à l'emploi et à l'apprentissage du français, et la scolarisation des enfants demeureront essentiels pour l'insertion des réfugiés.

Les services de l'État continueront à se mobiliser afin de stabiliser l'hébergement collectif et permettre aux ménages ukrainiens d'accéder à des logements individuels, autant que possible, pour ceux disposant de ressources.

V.A.